Les Échos Lauranais

NOVEMBRE 2020

JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Après l'effervescence du mois de septembre, marquée par la noria des tracteurs et des machines à vendanger, le mois d'octobre a vu l'activité se concentrer dans les caves de vinification des vignerons et nous donnerons la parole à l'un d'entre eux, comme chaque mois.
Nous vous laissons découvrir dans ce numéro les informations que nous avons souhaité mettre en avant.

LA RELANCE DE L'ÉTAT

L'État a souhaité apporter un soutien fort aux projets des collectivités locales afin de permettre la relance de notre économie.
Dans le cadre de ce plan de relance, Laure a vu son projet de rénovation énergétique des bâtiments communaux retenu.
D'un montant de 97.053 € TTC, il va bénéficier d'une dotation de soutien à l'investissement local de 57.399 €. Déduction faite du FCTVA, il restera à la commune une participation financière de 23.734 €.
Les bâtiments concernés sont la boucherie, la mairie et la maison des associations.
Notre programme fait partie des 54 projets retenus pour l'ensemble des communes du Département.

RENCONTRE CANTONALES

Avec la visite de Madame Sandragné à Laure.

Jeudi 8 octobre, le maire Emile Raggini et le conseil municipal recevaient au foyer de Laure Minervois, la Présidente du Conseil départemental Hélène Sandragné venue présenter le département et ses services aux maires et élus du canton. Elle était accompagnée de nos deux conseillers départementaux, M Alain Giniès et Mme Françoise Navarro-Estalle. Après avoir rappelé les différentes compétences du département, la Présidente a expliqué comment elle aborderait les différentes politiques départementales déjà mises en place par son prédécesseur, André Viola, notamment en ce qui concerne les quatre transitions (démocratique, territoriale, solidaire, écologique).

Elle a ensuite abordé le rôle du département en direction des collectivités et communes, en développant le soutien technique, et les aides financières qui pourraient être apportés dans l'émergence des projets de ces collectivités.
Pour l'année 2020, le conseil départemental aura voté un budget primitif de 676,8 M€ avec des dépenses d'équipement s'établissant à 94 M€. 80 M€ de ces travaux ont été réalisés en grande majorité par les entreprises audoises.
En 2020, 16 M€ de subventions ont été accordés aux communes ou groupement de l'Aude, représentant un montant de 90 € par habitant.
La parole a été ensuite donnée à l'assistance pour quelques questions avant de terminer cette rencontre cantonale au cœur de laquelle, les gestes barrières étaient tout à fait respectés.

RÉUNION PUBLIQUE

De la Commission Sécurité

Le 16 octobre dernier, au Foyer de Laure, la Commission Sécurité a présenté les différentes avancées des dossiers sur lesquels elle travaille ; elle a accueilli une vingtaine de personnes, dans le respect des gestes barrières.
Elle a confirmé les annonces faites dans les Echos d'octobre, à savoir :
– l'enlèvement prochain des véhicules ventouses ou des épaves, souvent non assurés et sans contrôle technique qui stationnent ici ou là dans notre village.
– les actions vis-à-vis des propriétaires de chiens errants ; trop d'entre eux circulent encore dans nos rues en les souillant d'excréments sans que leur propriétaire ne s'en soucie. Leurs chiens seront transportés à la fourrière animale, charge à eux de les récupérer avec les conséquences financières que cela entraînera.
Un long échange a eu lieu au cours de la présentation du projet de vidéo protection dont l'étude est avancée.
Ce projet a été bien accueilli par l'ensemble des participants et la Commission vous tiendra informé de son évolution.
Il a été exposé les différentes orientations qui sont étudiées : stationnement et circulation. Une création de parkings est envisagée pour désencombrer les rues de notre village. En matière de circulation, des aménagements sont prévus pour réduire la vitesse de certains automobilistes sur les voies d'accès du village, notamment, dans un premier temps sur le tracé de la D 35 Trèbes/Peyriac.
Il y a là deux sujets sensibles car certains de nos concitoyens se montrent bien peu respectueux de la réglementation.

PÔLE MÉDICAL

La Maison médicale vous accueille désormais au 7 avenue des Écoles depuis le 12 octobre, avec l'ouverture du Cabinet du médecin. La pharmacienne a ouvert ses portes le 5 octobre, suivi ensuite par l'ouverture du bureau des infirmières. La psychologue clinicienne vous recevra dans son Cabinet à partir du mois de novembre.
Un parking public, facile d'accès, de 4 places, dont une pour personne handicapée est à votre disposition devant le pôle.

AYONS LES BONNES PRATIQUES

Nous sommes au regret de devoir à nouveau attirer l'attention sur l'utilisation des conteneurs poubelles.
Beaucoup de nos concitoyens n'en peuvent plus de devoir supporter l'accumulation des sacs de déchets ménagers dans les conteneurs qui débordent ou déposés à côté d'eux. Les animaux errants ont tôt fait de disperser le contenu des sacs crevés. Le comble, c'est qu'à quelques dizaines de mètres il existe souvent un conteneur vide ! Alors, de grâce, pour ceux qui se reconnaîtront, ayez un réflexe citoyen, ne vous débarrassez pas impunément de vos déchets. Si tous les conteneurs à proximité de chez vous sont pleins, gardez vos sacs de déchets un jour de plus. Il y va du bien-être de tous.

PAROLE DE VIGNERON

Nous avons rendez-vous avec Alexis Brunel, vigneron indépendant au Domaine du Siestou.
Alexis, peux-tu nous décrire ton domaine ? « *Notre domaine s'étend sur 18 ha en agriculture biologique, Laure possède un terroir unique dans la région, avec des millésimes façonnés par le vent, le soleil et des sols argilo-calcaires, plutôt pauvres qui obligent la vigne à puiser ses nutriments en profondeur. Nous avons également une grande partie hébergement qui nous permet de développer l'oenotourisme.*
Vignerons indépendants, nous élaborons des vins dans le plus grand respect de la nature et avec l'ambition de promouvoir la qualité des vins de Laure. »
Quel est ton travail actuellement ? « *Les vinifications se terminent avec le dernier décuvage, le Carignan. La qualité est là au contraire du volume, de très belles promesses pour nos Syrah et Chardonnay.*
Maintenant place à un gros travail de décompactage des sols à la vigne, cela

permettra aux sols de mieux respirer et d'assimiler les pluies à venir. »
Rendez-vous le mois prochain avec un autre vigneron.

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Une enquête publique relative au projet de création de la retenue des Arques et de la sécurité du barrage du Ruchol sur le territoire de Laure Minervois se déroulera du 3 novembre 2020 au 3 décembre 2020 à la mairie de Laure, siège de l'enquête.
Le dossier d'enquête restera à disposition au secrétariat de la mairie, et vous pourrez consigner vos observations sur un registre ouvert à cet effet en mairie, aux heures et jours habituels d'ouverture au public, ou par courrier au commissaire enquêteur à la mairie de Laure.
Vous pourrez également rencontrer le commissaire enquêteur qui se tiendra à disposition du public le 3/11/2020 de 10h à 12h ; le 19/11/2020 de 16h à19h ; le 03/12/2020 de 16h à 19h en mairie.

ÉCOLE, SORTIE VTT

Ce début d'automne a été marqué par la mise en place d'une activité VTT à l'école communale des Capitelles de Laure-Minervois. Le service des sports de notre département a chargé un des « Messagers du pays cathare », Vincent Banet, éducateur sportif au service des sports de plein air, d'initier les élèves de cours moyen à la pratique du VTT.
D'abord deux séances découverte du VTT, suivies d'une 3e séance pour un parcours sur les chemins de la garrigue lauranaise. Un grand merci à Vincent et à Marie Soler pour le soutien qu'ils apportent aux élèves avec encouragement et bienveillance.

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Au vu de la crise sanitaire et des dispositions qui nous sont imposées, la cérémonie habituelle de commémoration du 11 Novembre ne pourra se tenir. Toutefois, une gerbe sera tout de même déposée, en comité restreint.

DONS AUX SINISTRÉS

des Alpes Maritimes

La commune de Laure Minervois a décidé d'apporter son soutien aux sinistrés de la tempête Alex et le conseil municipal a accordé un don de 1000 €.

LAURE-MINERVOIS SUR TV5

L'émission « *De la terre à l'assiette* » diffusée régulièrement sur TV5 a mis à l'honneur l'entreprise de Yann Bertin maintenant bien implantée à Laure-Minervois, afin de développer sa capacité de triage, stockage et conditionnement de céréales diverses. Sept entreprises ont investi dans cette coopération avec la volonté d'approvisionner les Biocoops et de fournir des légumineuses de proximité sur le territoire occitanais.
Retrouvez l'interview de monsieur Yann Bertin en suivant le lien : https://youtu.be/Ow9JL9FuvY4

LES RÉCENTES DÉCISIONS

du Conseil Municipal

– Signature d'une convention avec le Covaldem afin de financer des caches-conteneurs pour le centre bourg.
– Finalisation du bail commercial des locataires du pôle médical
– Approbation du règlement intérieur du conseil municipal
– Demande de subvention pour la rénovation énergétique des bâtiments communaux.
– Convention avec le centre de gestion pour du travail temporaire.
Vous retrouverez le détail de toutes ces décisions sur notre site : www.laure-minervois.fr

Les Échos Lauranais — NOVEMBRE 2020 — Rédaction : Commission communication, Mairie de Laure.
Conception — Impression : Atelier Orkide 11160 Peyriac-Minervois — 04 68 78 65 69